

pu nous assurer si la chose eut lieu telle que projetée.

Quelque temps après l'ouverture du pont, des correspondances parurent dans les journaux, où l'on se plaignait du tarif, que l'on prétendait être trop élevé et gêner les habitants dans leurs voyages à la ville. Dans ces plaintes, il était dit qu'auparavant les habitants pouvaient traverser cette rivière toute une année pour quelques mesures de blé données au *ferry-man* : ce qui prouve qu'avant cette époque il n'y avait pas de pont sur la rivière Saint-Charles.

Ce pont, qui avait 660 pieds de longueur sur 27 de largeur, était entièrement bâti en bois, même les piles qui le supportaient. Son élévation était de quinze pieds au-dessus de l'eau à marée haute. La barrière se trouvait à l'extrémité nord. C'était alors le plus grand pont que l'on eût au Canada. Il fut démoli vers 1822.

Pendant que nous y sommes, ajoutons quelques notes sur le second pont qui fut bâti sur la rivière Saint-Charles.

MM. John Anderson et Charles Smith ayant obtenu en 1819 de nouvelles lettres patentes pour construire un second pont, en commencèrent la construction, le 31 juillet 1820 ; mais cette fois au pied de la rue Du Pont qui portait alors le nom de Craig.

A l'inauguration, qui eut lieu le 18 août 1821, il y eut déploiement de pavillons et de bannières. Plusieurs magistrats, ainsi qu'un grand nombre des principaux citoyens assistèrent à cette cérémonie, qui consista à lever et à abaisser la partie de ce pont destinée à livrer passage aux vaisseaux. Puis on ouvrit la barrière au public et les propriétaires Anderson et Smith offrirent une collation aux citoyens, sur le pont même, dans deux petites maisons mi-latérales, construites de chaque côté au centre du pont. Ces deux petites cambuses furent dans la suite